CHU de Nantes
livret d'information

RÉANIMATION NÉONATALE

Hôpital femme–enfant–adolescent
4e étage – maternité du CHU de Nantes
38 boulevard Jean Monnet
44093 Nantes cedex 1

CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE NANTES

Madame, Monsieur,

Votre enfant est hospitalisé dans le service de réanimation néonatale car il nécessite des soins spécialisés ainsi qu'une surveillance continue. Il est né prématurément ou à terme. Un enfant est prématuré lorsqu'il nait avant 37 semaines d'aménorrhées. Ses organes étant immatures, votre enfant aura besoin d'aide le temps de se développer. Lorsqu'il sera plus grand ou qu'il sera plus autonome, il pourra être transféré dans le service des soins intensifs de néonatalogie ou en néonatalogie. Nous vous remercions de prendre le temps de lire ce livret d'information. Nous y avons rassemblé des informations destinées à améliorer votre accueil et la qualité de prise en charge de votre enfant.

Comment venir dans le service ?

La réanimation néonatale se situe au 4e étage de la maternité du CHU de Nantes. Le bâtiment est désservi par les lignes 2 et 3 du tramway, arrêt Aimé Delrue.

Pour accéder au service de réanimation, vous pouvez emprunter les ascenseurs n°95-96 situés sur votre gauche dans le hall d'entrée de la maternité.

En sortant de l'ascenceur, suivez le couloir sur votre droite où se situent le secrétariat et deux chambres accompagnantes d'urgence.

Au bout de ce couloir, sonnez au visophone du service « réanimation néonatale » afin qu'un soignant puisse vous ouvrir la porte.

Vous accédez alors à un sas: « le vestiaire parents » . Des casiers sont à votre disposition pour déposer vos affaires (vous pouvez emmener un cadenas pour le fermer).

Pensez à bien vous laver les mains avant d'accéder de l'autre côté du sas. En sortant du vestiaire parents, prenez sur votre droite puis suivez les indications.

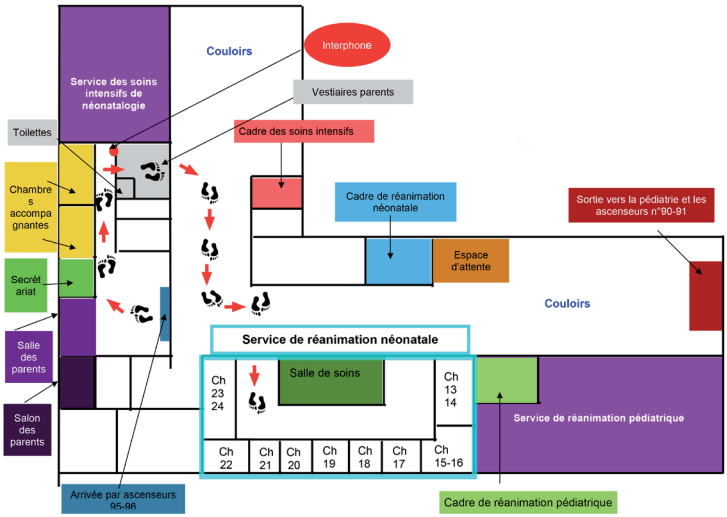

La visite de mon entourage

« Maman, Papa,
Même si j'ai besoin de nombreux soins médicaux, votre présence et votre amour sont pour moi la plus belle force qui m'aide à grandir chaque jour. Vous pouvez rester à mes côtés 24H/24 si vous le souhaitez. »

Certaines précautions d'hygiène sont à respecter pour mon bien être et celui des autres bébés :

- **Lavez-vous les mains** au savon dans les vestiaires.
- A l'entrée dans le service, procédez à **l'application de solution hydro-alcoolique.**

- **Evitez le port de bijoux et de vernis à ongles.**
- Dans ma chambre, prenez une **blouse bleue** et un **masque** si besoin.
- **Renouvelez** l'application de solution hydro-alcoolique avant de m'approcher et à chaque fois que cela sera nécessaire (utilisation téléphone portable,...)

- **Lavez le doudou** et la couverture de votre enfant une fois par semaine et avant la première utilisation.
- Changez les draps de votre lit accompagnant **une fois par semaine**.
- Vous pouvez manger vos repas dans **la salle des parents** prévue à cet effet.

- **Mes frères et sœurs** peuvent venir **me voir** régulièrement sur des temps courts.
- Je peux recevoir d'autre visiteurs (grands parents, personne accompagnante, ...) mais pas plus de **2 personnes simultanément dont l'un de mes parents.**

Je reste fragile donc je ne reçois pas de visiteurs malades ou susceptibles de l'être.

Partenariat parents

Votre présence, vos soins, nos moments de peau à peau sont indispensables pour mon bon développement.

Les soins à **quatre mains** sont à privilégier pour mon bien être.

Ma chambre est un espace de vie que **vous pouvez investir** en la décorant et en y apportant dessins, photos, couettes, oreillers, coussins d'allaitement, vêtements et doudous pour votre bébé. Dans le bureau un tiroir vous est dédié pour mettre vos affaires personnelles et celles de votre enfant.

Un lit accompagnant ou un fauteuil sont à **votre disposition** pour le peau à peau ou si vous souhaitez rester dormir auprès de votre enfant.

Une puéricultrice vous accompagne au quotidien dans les soins que vous prodiguez à votre enfant **(cf tableau de soins)**.

Un **pédiatre** du service est le médecin référent de votre enfant. Vous pouvez le rencontrer sur rendez-vous afin de répondre aux questions sur l'état de santé de votre enfant. Vous pourrez également **échanger** tout simplement avec le pédiatre et le **personnel soignant.**

Les **agents de services** hospitaliers s'occupent de l'entretien des locaux et participent à votre accueil.

Un cadre de santé est disponible pour **répondre à vos questions** et **faire le lien** entre les différents professionels intervenant auprès de votre enfant.

Une psychologue est également disponible pour des temps d'échange, d'écoute et de soutien psychologique.

Une assistante sociale peut **vous accompagner** dans la recherche et la mise en place de solutions en vous informant sur vos droits et les possibilités d'aide. À ce sujet, une réunion d'information collective est organisée un lundi sur deux dans le salon des parents de 14 h à 15 h.

« Maman, Papa, voici comment les équipes prennent soin de moi jour et nuit. »

Les soins de développement

Les soins de développement reposent sur une philosophie du prendre soin dont le but est de soutenir chaque nouveau-né de façon individuelle afin que quelle que soit sa condition, il soit stable, bien organisé et compétent de façon optimale.

Son immaturité nécessite l'individualisation des soins en fonction de ses forces et de ses faiblesses avec l'aide indispensable de ses parents qui sont acteurs et partenaires de l'équipe soignante dans les soins prodigués à leur enfant.

Cette présence parentale constitue un lien indispensable pour exercer pleinement son rôle de parent auprès du nouveau-né.

Pour limiter les sources de stress et d'inconfort de votre bébé, nous prodiguons des soins en tenant compte de son environnement et de son comportement.

• Instaurer un environnement calme, reposant et exempt de toute sur stimulation.

• Favoriser en permanence le positionnement physiologique et confortable du nouveau-né prématuré.

• Respecter les rythmes veille sommeil de l'enfant pour lui permettre au maximum de bénéficier d'un sommeil ininterrompu.

• Organiser les soins en fonction des phases d'éveil de l'enfant (sauf urgence ou soin indispensable).

• Respecter le rythme alimentaire de l'enfant, ses capacités, ses besoins.

• S'organiser pour les soins du bébé afin qu'ils soient contenus et soutenus, tels que le peau-à-peau, les soins d'hygiène, en fonction de la disponibilité parentale.

« Maman, Papa,
vous allez vite découvrir
que j'ai de nombreuses
compétences »

J'aime écouter le son de votre voix, elle me rassure, m'apaise.

Vous pouvez me raconter des comptines ou me chanter des berceuses. Parlez moi doucement, certains bruits peuvent me surprendre.

J'aime la lumière naturelle, douce ou tamisée.

J'aime que vous posiez vos mains sur moi pour me contenir et sentir votre présence.

J'aime que vous vous occupiez de moi pendant mes phases d'éveil. Ce moment est propice pour mes soins d'hygiène ou pour me proposer de manger.

J'aime que vous me preniez dans vos bras pour manger, ou tout contre vous en peau à peau. Dans vos bras je vois votre visage et c'est pour moi un moment de partage.

« Maman, Papa,
j'ai aussi des fragilités mais vous allez pouvoir m'aider ***à les dépasser »***

J'aime que vous m'aidiez à me regrouper en posant vos mains sur moi, elles me contiennent et me rassurent.

J'aime également être enveloppé dans un lange avec votre odeur. Un petit cocon est nécessaire pour que je sois bien regroupé dans un espace contenant.

« ***Papa, Maman,***
Je peux être entouré d'appareils qui vous impressionnent et que vous ne connaissez pas. Voici un descriptif : »

Présention de la chambre

La couveuse

Pour m'aider à maintenir ma température, je suis installé dans une couveuse ouverte ou fermée. Une sonde thermique sur ma peau permet le contrôle de ma température. Si je suis dans une couveuse fermée, c'est que je n'ai pas encore la maturité nécessaire pour réguler seul ma température. J'ai également besoin d'être placé dans un milieu chaud et humide afin de reproduire au mieux mes conditions de vie in-utero.

Pour surveiller mon rythme cardiaque et mon rythme respiratoire, 3 électrodes sont collées sur ma peau, reliées au scope. Le capteur lumineux placé sur ma main ou sur mon pied permet la surveillance de mon taux d'oxygène dans le sang (saturation en oxygène). A la moindre anomalie, une alarme sonne, et est reportée sur le scope central dans la salle de soins.

Plusieurs appareils de soutien ventilatoire peuvent être utilisés selon mes compétences

Le respirateur (ou ventilateur)

Pour respirer, j'ai besoin d'être aidé par une sonde d'intubation (tuyau souple passant par la narine) qui apporte l'oxygène directement dans mes poumons.

La Cpap

J'ai besoin d'une aide moins importante que la sonde d'intubation. Je respire seul par l'intermédiaire d'un masque nasal.

Optiflow

Je nécessite seulement un apport supplémentaire d'oxygène à l'aide de lunettes à oxygène.

« Même si je ne peux pas téter, maman, tu peux me donner ton lait. Il te faudra alors utiliser un tire-lait. Et quand je serai suffisamment grand, je pourrai prendre le sein ou le biberon. »

Sonde naso-gastrique

Si je suis trop petit ou trop fatigué, j'ai besoin d'une sonde qui descend dans mon estomac pour me nourrir.

Perfusion (cathéter)

Pour l'administration des médicaments et m'assurer un apport nutritionnel suffisant, je peux avoir besoin d'une perfusion. Dans les premiers jours, elle peut-être placée dans mon ombilic. Ensuite, elle peut être sur une veine de mon bras ou de ma jambe et rester en place plusieurs semaines.

Les soins et les principaux examens

« La plupart de ces examens sont réalisés directement dans le service. Dès que les médecins auront les résultats, ils vous en feront part. N'hésitez pas à les solliciter. »

Pour compléter ma surveillance des prises de sang et différents examens peuvent être réalisés :

Prise de sang

Votre bébé n'est plus en équilibre avec vous par le biais du placenta. L'objectif des prélèvements sanguins est de maintenir un équilibre optimal dans le corps de votre enfant (sels minéraux, oxygénation du sang...). En fonction de son état de santé des prises de sang régulières seront réalisées par ponctions veineuses ou par prélèvements sur son cathéter central.

L'EEG (électroencéphalogramme)

Test indolore (1h) qui permet d'enregistrer mon activité cérébrale par l'intermédiaire d'électrodes posés sur ma tête.

La photothérapie

C'est le traitement de l'ictère (jaunisse),très fréquent les premiers jours de vie. On me place alors sous une lumière bleue en me protègeant les yeux avec des lunettes opaques. L'ictère est dû au fait que les globules rouges se renouvellent très rapidement chez le nouveau-né. La destruction des globules rouges libère une substance appelée « bilirubine » qui est habituellement éliminée par le foie. Cet organe étant immature, l'excès de bilirubine entraîne une coloration jaune de la peau et des muqueuses.

Les échographies

Les échographies sont des examens non invasifs réalisés avec le même matériel que vos échographies pendant votre grossesse. L'échographie transfontanellaire (espace entre les os du crâne) permet l'exploration morphologique et vasculaire du contenu intracrânien tant que la fontanelle antérieure est perméable chez le nourrisson. Cet examen est indolore. Les échographies spécifiques des organes: cœur, abdomen, rein...

Le fond d'œil

C'est un examen ophtalmique classique qui fait partie du suivi de la prématurité. Il permet de surveiller la rétine. Une dilatation par collyres avant l'examen est nécessaire.

La radiographie

Des radiographies du thorax (poumon), ventre (abdomen sans préparation ASP) ou pour vérifier la bonne position des matériels (cathéter, sonde d'intubation, sonde gastrique) sont réalisées dans le service. Elles permettent de surveiller et de réajuster les traitements. Des imageries complémentaires (IRM, scanner) peuvent être réalisées à l'extérieur du service.

Les soins

En fonction de mes capacités, ma prise en charge nécessite des soins et une surveillance continue. Accompagnés par les soignants, vous pourrez prendre soin de moi en me rassurant par votre voix et en me contenant par vos mains. Vous serez guidés dans les soins jusqu'à devenir autonome.

La toilette est un moment de détente et de bien-être, tout en effectuant les soins d'hygiène nécessaires à votre bébé. Chaque jour, selon mes capacités et mon rythme, ces soins peuvent aller des soins de bases (visage, plis et siège) jusqu'au bain enveloppé.

Prévention de la douleur et l'inconfort

L'équipe soignante est vigilante à mon confort et à mon bien être durant mon séjour. La douleur est prévenue lors des soins grâce à des techniques telles que :

La succion non nutritive

J'ai un fort besoin de succion pour me rassurer ; une tétine avec du sucre ou des gouttes de lait peuvent m'être proposées.

L'enveloppement et le cocon

Pour me rassurer et m'apaiser, j'ai besoin d'être enveloppé et contenu dans un lange, regroupé en flexion, mes mains au visage, et votre main posée sur moi.

L'agrippement

Pour me sécuriser, j'aime agripper vos doigts, doudou ou la pieuvre.

« Vous êtes au plus près de moi. N'hésitez pas à communiquer aux soignants mes signes d'inconfort et les techniques qui me rassurent le plus. »

L'alimentation

« Maman, je suis petit mais, je peux recevoir ton lait quelque soit mon terme. »

L'allaitement maternel

L'équipe saura vous guider pour la mise en place de l'allaitement.

Dans les premières heures qui suivent la naissance, il est important de commencer à stimuler votre lactation par expression manuelle ou à l'aide d'un tire lait.

Les premiers recueils de faible quantité, appelés colostrum, ont de grandes qualités nutritives. Votre bébé peut le recevoir immédiatement. Ensuite, aura lieu votre montée de lait. Pour une mise en place optimale de celle-ci, il est important de reproduire le rythme naturel de succion de votre bébé en tirant 8 à 10 fois par jour votre lait.

Le recueil de votre lait auprès de votre bébé, après un peau à peau ou une mise au sein non nutritive, facilitera la bonne mise en place et le maintien de votre allaitement. Tout le matériel nécessaire est à votre disposition dans le service.

Durant votre hospitalisation, vous devrez vous rapprocher du lactarium pour constituer votre dossier et bénéficier de conseils sur le recueil, le stockage, la conservation et l'acheminement de votre lait.

A votre retour à domicile, continuez à bien tirer votre lait, pensez à bien l'identifier et à respecter les règles d'hygiène ainsi que la chaîne du froid.

L'allaitement artificiel

L'allaitement maternel n'est pas toujours possible ou souhaité.

Votre bébé sera alors alimenté avec du lait de femme issu de don ou des laits maternisés.

« Plus je grandis et plus j'apprécie de goûter le lait. Petit à petit je téterai au sein ou au biberon . J'ai besoin de vous pour m'aider à apprendre à téter . »

Le peau à peau : un cadeau pour la vie

« Maman, Papa, j'étais pressé de vous rencontrer. Maintenant, j'ai besoin de vous au quotidien. »

Blotti tout contre vous, en lit ou en fauteuil, je me laisse bercer par les battements de votre cœur et les vibrations de votre voix que je reconnais bien.

Sentir votre odeur qui me rassure et bien au chaud tout contre vous, je vais pouvoir m'endormir paisiblement ou m'éveiller quand vous m'admirez, tout en gardant une température constante.

Nous allons savourer ce moment intense plusieurs heures dans le calme.

Notre moment rien qu'à nous, nous permettra de maintenir l'intimité présente pendant la grossesse.

Le peau à peau favorise la sécrétion d'une hormone (l'ocytocine) qui diminue le stress et optimise l'allaitement maternel et la prise de poids.

Ce contact charnel renforce mon système immunitaire, favorise la maturation de mon cerveau et améliore la qualité de mon sommeil tout en m'aidant à maintenir progressivement mon équilibre cardiorespiratoire.

Ainsi près de vous, je me sens rassuré, je découvre votre visage et cette proximité me permet de grandir en toute sécurité. Je sais que vous êtes là pour moi et vous seuls êtes capables de m'apporter cela.

Les soignants sont là pour vous aider dans cet environnement médicalisé. Ils seront votre soutien vers lequel aller et vous accompagneront avec toute la bienveillance nécessaire à ce moment.

Ensemble dans ma chambre, c'est le plus beau des soins que nous pouvons réaliser.

Informations utiles

Formalités administratives

Déclaration de naissance à l'état civil

La déclaration se fait au bureau de l'état civil situé au rez-de-chaussée de la maternité, près des admissions. La déclaration doit être faite dans les 5 jours ouvrés après la naissance.

Coordonnées médecin traitant

Merci de passer au secrétariat (situé à côté du salon des parents) afin de transmettre les coordonnées du médecin traitant des enfants

Bulletins de situation

Le bulletin de situation est un document administratif certifiant l'hospitalisation. Il peut être demandé aux admissions, au rez de chaussée de la maternité.

Certificats médicaux

Les certificats médicaux sont réalisés par les médecins sur demande des parents.

Compte-rendu d'hospitalisation

Le compte-rendu d'hospitalisation sera envoyé au médecin traitant dans les plus brefs délais.

Congés paternité et maternité

Vous pouvez vous renseigner sur vos droits auprès du cadre de santé

Allocation Journalière de Présence Parentale

Une allocation journalière de présence parentale (AJPP) peut être versée au papa du fait des soins liés à la prématurité de votre bébé. Vous pouvez obtenir des informations auprès du cadre de santé ou de l'assistante sociale.

Lactarium

Le lactarium est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30. Il se situe au niveau -1 de l'hôpital mère-enfant.

Hébergement

Maison des parents

Un hébergement est possible à la maison des parents Ronald Mac Donald située à côté de la maternité, Si vous êtes intéressés, merci de vous renseigner auprès du cadre de santé.

Restauration

Salle des parents

La salle des parents est à votre disposition à côté du secrétariat. Vous y trouverez un réfrigérateur et un micro-ondes. Le code d'accès à cet espace est le ▯123Δ.

Cafétéria

Une cafétéria et des distributeurs de café et de boisson se situent dans le hall de la maternité.

Accès parking

Un accès parking est possible sous certaines conditions, Renseignez-vous auprès du cadre de santé du service.

Association et contacts utiles

Contact service

Pédiatres : Pr Roze et Pr Flamant (chefs de service), Dr Baraton, Dr Callies Dr Dain, Dr Danielo, Dr Muller, Dr Pellerin, Dr Reynold de Serezin, Dr Simon, Dr Theveniaut.

Salle **de soins** : 02 40 08 35 21 ou 02 40 08 35 61

Cadre de santé (Maria Boscaro) : 02 40 08 35 71

Secrétariat service : 02 40 08 34 83

Assistante sociale (Nathalie Minaud) / **Psychologues** (Frédérique Millasseau et Régine Greiner) : 02 40 08 30 32 (secrétariat)

Associations

• **SOS Préma** : Accompagne les parents confrontés à la prématurité et/ou à l'hospitalisation de leur nouveau-né : www.sospréma.com

• **Allo Allaitement** : alloallaitement44.fr

• **Leache league** : www.lllfrance.org

• **PPSC** : Petites Pieuvres Sensation Cocon

• **Jumeaux et plus 44** : Association de parents de multiples : www.jumeauxetplus44.free.fr

• **SPAMA** : Soins palliatifs et accompagnement en maternité : www.spama.asso.fr

Contacts utiles

• Votre mutuelle

• CAF / Allo service Public : Tel : 3939 www.service-public.fr

• PMI / CAMPS : www.perinat-france.org

• Information sur le parcours de vie du bébé prématuré

www.bebepréma.fr

• Le Réseau « Sécurité Naissance-Naître ensemble/Grandir Ensemble » www.reseau-naissance.fr

• Les réseaux de périnatalité : Fédération Française de Réseaux de Santé en périnatalité : www.ffrsp.fr

CHARTE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ

Charte Européenne des Droits de l'Enfant Hospitalisé adoptée par le Parlement Européen le 13 mai 1986.
Circulaire du Secrétariat d'Etat à la Santé de 1999 préconise son application.

1 L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.

2 Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit, quel que soit sont âge ou son état.

3 On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles. On informera les parents sur les règles de vie et les modes de faire propres au service afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.

4 Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.

5 On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable. On essaiera de réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.

6 Les enfants doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives, adaptés à leur âge, en toute sécurité. Leurs visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge..

7 L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.

8 L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.

9 L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins donnés à chaque enfant.

10 L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES
Ce livret a été réalisé par l'équipe soignante de réanimation néonatale (juillet 2019)